



HAL
open science

Vote protestataire, vote tactique, identification partisane et volatilité électorale

Anthony Heath, Gilles Ivaldi

► **To cite this version:**

Anthony Heath, Gilles Ivaldi. Vote protestataire, vote tactique, identification partisane et volatilité électorale. *La Lettre de la Maison Française d'Oxford*, 1996, 5, pp.56-72. hal-03248636

HAL Id: hal-03248636

<https://hal.science/hal-03248636>

Submitted on 3 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vote protestataire, vote tactique, identification partisane et volatilité électorale

Il est devenu courant en France de décrire le processus de décomposition dont paraît souffrir le système politique depuis maintenant une dizaine d'années. Et l'on évoque, par comparaison, la stabilité du système britannique, moins affecté semble-t-il par les mouvements caractéristiques de la situation hexagonale. L'évocation croisée des dynamiques politiques propres à l'élection générale de 1992 en Grande-Bretagne et l'élection présidentielle de 1995 en France atteste a priori de cette différence d'état de santé des systèmes de partis. Dans le second des cas, l'analyse des comportements électoraux insiste sur la crise de la représentation et l'éclatement des logiques de vote ; de ce côté-ci de la Manche, on peut avoir à l'inverse le sentiment d'une plus grande régularité et permanence des orientations politiques.

Vote de protestation, déclin des identités partisanes ou volatilité électorale se trouvent de ce fait au coeur de l'étude contemporaine des comportements électoraux et constituent par là même des thèmes majeurs d'une réflexion comparative. A cela s'ajoute l'idée de formes nouvelles d'actes de vote, spécifiées par la nature des logiques qui les sous-tendent. En France, le débat a été principalement ouvert au milieu des années 1980 quant à l'émergence d'un électeur rationnel, mû par sa seule capacité à percevoir les enjeux propres à chaque consultation électorale et à fonder ainsi sa décision sur l'adéquation complexe entre l'offre politique existante et ses propres attentes en matière sociale, politique ou économique. La discussion a porté également sur la notion de "vote sur enjeux", mettant en évidence l'importance croissante de motivations spécifiques du choix politique. Les termes du débat existent de façon fort similaire en Grande-Bretagne, complétés par le concept de "vote tactique" (*tactical voting*). Dans les deux pays, nous aurons l'occasion d'y revenir, l'effort d'appréhension de ces mécanismes a accompagné la maturation progressive des modèles explicatifs antérieurs, relatifs aux variables dites "lourdes" du comportement électoral, entendons l'examen de l'impact produit par certains facteurs sociologiques structurants tels que la classe sociale ou la religion. On a y a vu se constituer enfin un ensemble de théories centrées sur l'effet

des systèmes de valeurs, dont les travaux développés en particulier sur le post-matérialisme représentent sans doute la version la plus connue et la plus aboutie.

L'objectif en particulier de ce second séminaire est de proposer une vision de certaines de ces thématiques qui fondent aujourd'hui l'essentiel d'une entreprise de réflexion conjointe sur les processus électoraux. A la lumière du cas français, le rappel des élections récentes invite à considérer la crise des principaux partis de gouvernement, le déclin des attaches partisans et la volatilité croissante d'un électorat que l'on perçoit désorienté par les années de récession économique et le sentiment d'échec des partis majeurs au lendemain de quinze années de vie politique marquées par l'alternance gauche / droite et la cohabitation d'un Président socialiste et d'une majorité RPR / UDF. Les changements en cours au coeur du système politique sont rendus plus visibles encore par l'accroissement des phénomènes de votes protestataires et le surgissement de nouvelles forces à la périphérie des partis dominants. En Grande-Bretagne, l'analyse des faits s'inscrit dans un contexte de domination longue du Parti conservateur, maître du pouvoir depuis 1979 et vainqueur à quatre reprises des élections générales britanniques. Face à cette puissance régnante, le Labour Party apparaît comme la seule alternative crédible et les partis tiers ne semblent pas en mesure de remettre en cause cette double hégémonie.

Identification partisane

Le concept d'identification partisane a été emprunté à la sociologie électorale américaine, et plus particulièrement aux travaux réalisés dans le cadre du *Survey Research Center* de l'Université de Michigan. Les premiers résultats ont été publiés en 1960 dans l'ouvrage collectif dirigé par Campbell et Converse sous le titre *The American Voter*. En Grande-Bretagne, la notion a été réutilisée par Butler et Stokes dans leur livre *Political Change in Britain* (1974). Derrière l'idée d'un attachement individuel à un parti spécifique, la notion fait référence à des systèmes cohérents de valeurs aptes à produire des loyautés durables à l'égard des formations politiques. L'identification partisane est ainsi regardée au niveau psycho-social comme ce qui fonde un lien affectif et stable dans le temps entre l'électeur et le parti, inhibant potentiellement les changements brutaux ou l'inconsistance des choix politiques. L'approche privilégiée par le modèle de Michigan oppose ces loyautés indissolubles à la perspective d'un vote sur enjeux. Plus précisément, la production même d'une attitude à l'égard des différents enjeux d'une consultation électorale est motivée par l'attachement

partisan qui agit en quelque sorte comme filtre idéologique et perceptif de la réalité sociale et politique.

Plusieurs critiques ont naturellement été apportées au paradigme tel qu'il a été formulé dans sa version américaine originale : le déclin des allégeances partisans ou la montée d'un vote sur enjeux aux Etats-Unis dans les années 1970 ont conduit par exemple à remettre en cause le postulat d'un impact prédominant des identités partisans sur le comportement électoral pour suggérer l'image d'un électeur émancipé des déterminismes psychologiques et sociaux, apte à fonder un choix rationnel en fonction de la situation propre à l'élection ¹. Il est clair également que le concept théorisé par l'équipe de recherche du *Survey Research Center* demeure très intimement lié à la nature du système politique propre aux Etats-Unis et paraît plus difficilement applicable, par exemple, dans le cadre d'un environnement multi-partisan tel qu'il existe en France et pour lequel la dimension gauche-droite semble plus opérationnelle lorsqu'il s'agit d'évoquer l'impact structurant des identifications subjectives.

En dépit des réserves émises sur l'opportunité d'exporter le paradigme de Michigan, notamment vers les vieilles démocraties ouest européennes, la notion d'identification partisane reste très largement utilisée par les sociologies électorales britannique et française. Au regard de l'histoire des partis politiques en Grande-Bretagne, de leur exceptionnelle longévité et du caractère particulièrement stable de leur existence, les processus d'identification des électeurs aux principaux acteurs de la vie politique y sont traditionnellement décrits comme plus importants. Les liens qui unissent les individus à des partis centenaires, au travers notamment des mécanismes de socialisation politique et de création lente des identités partisans, se révèlent en effet plus forts dans le contexte britannique qu'ils ne peuvent l'être en France.

Ce constat global s'est longtemps fondé sur les enquêtes transnationales *Eurobaromètres*, réalisées à partir de questionnaires communs diffusés dans les différents pays membres de l'Union européenne sous l'impulsion de la Commission bruxelloise. Les sources utilisées appellent une remarque d'ordre méthodologique, qui montre la limite de ce type de sondages et illustre, surtout, le danger potentiel d'inférer des phénomènes ou d'en modifier involontairement la substance. Dans sa mouture originale, le questionnaire recelait une différence importante de formulation de la question portant sur le degré d'identification partisane ².

¹ Pour une présentation complète des travaux de l'école de Michigan et des critiques qui en ont été faites, voir Nonna MAYER, Pascal PERRINEAU, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992, p.59-62.

² La version anglaise posait ainsi : "do you consider yourself to be close to any political party? If so, do you feel yourself to be very close to this party, fairly close or merely a sympathiser?". Dans sa traduction française, la question était énoncée de la façon suivante : "y

La variante anglaise était en réalité fondée sur une formulation absolue tandis que la transposition en Français de la question d'origine admettait une tournure sensiblement plus relative. Cette divergence a eu pour conséquence d'accroître dans le premier cas la propension de réponses "aucun parti". Lorsqu'il a été procédé enfin à une harmonisation des formulations, le pourcentage de réponses négatives a chuté de façon significative. Ainsi, pour le cas britannique, on est passé de 52 % d'individus ne déclarant aucune allégeance partisane à 37 % après refonte de l'item.

Reste, au-delà des discussions de méthode, que le degré d'identification partisane demeure globalement plus élevé et plus stable en Grande-Bretagne qu'il ne l'est en France. Le tableau ci-dessous présente quelques résultats issus des enquêtes réalisées en 1988, 1994 et 1995. Les données disponibles - pour des indicateurs similaires cette fois - montrent de façon claire la différence qui sépare sur la période contemporaine les deux pays. Pour la dernière des années mentionnées, par exemple, 39 % des Britanniques interrogés se déclarent très proches ou assez proches d'un parti contre 24 % seulement de l'ensemble de l'échantillon français.

*Quelques données sur l'identification partisane en France
et en Grande-Bretagne*

	1988		1994		1995	
	France	GB	France	GB	France	GB
Très proche	8.6	18.5	6.3	6.9	8.2	11.0
Assez proche	6.6	29.3	13.7	23.7	16.2	27.7

Source : Eurobaromètres 1988, 1994 et 1995.

L'évolution du niveau d'identification en France suggère un déclin de l'attachement aux principaux partis impliqués dans la vie politique. En 1978, on obtenait dans les enquêtes électorales une proportion de 46 % de répondants se déclarant très proches ou assez proches d'un parti en général. Autre indice révélateur, la part totale des votes obtenue par les partis dominants depuis la fin des années 1980 a chuté de façon sensible : au premier tour de l'élection présidentielle de 1988, ces derniers totalisaient 71 % de l'ensemble des suffrages contre 61 % au premier tour de la présidentielle de 1995. Entre les élections législatives de 1988 et celles de 1993, les partis de gouvernement ont perdu 14 points, passant de 78 à 64 % du total des voix³. En Grande-Bretagne, comme cela a été suggéré dans

a-t-il un parti politique dont vous vous sentez plus proche que des autres ? Si oui, vous sentez-vous très attaché à ce parti, assez attaché ou seulement plutôt sympathisant ?

³ Corrélativement, on pourrait évoquer la faiblesse des effectifs d'adhérents aux partis politiques dans l'hexagone, évalués autour de un million de personnes contre plus de deux

l'introduction consacrée à l'élection générale de 1992, il semble que l'affaiblissement de la loyauté à l'égard des partis touche principalement le Labour Party. Un point de rupture est observable sur le long terme, au détour des années 1980, où la proportion d'électeurs se définissant comme travaillistes chute à 31 % alors qu'elle était de 42 % en 1964. Un tel décrochage des affiliations idéologiques n'affecte pas le camp conservateur : la part d'individus disposés à se définir comme "*conservative*" est demeurée relativement similaire depuis le milieu des années 1960.

L'attention particulière portée aux identités partisans dépasse naturellement la simple mesure de niveaux dans tel ou tel pays. De façon récurrente, le degré d'attachement à un parti politique s'intègre totalement à l'élaboration d'un modèle explicatif du vote : l'identification à un acteur du jeu politique conduit invariablement à une plus grande stabilité du choix et joue comme facteur de prévention de la volatilité électorale. C'est en effet auprès des individus qui possèdent un faible niveau d'identification que s'observe la propension la plus forte à changer de vote ou à s'abstenir d'une élection à l'autre. Dès lors, l'expression d'une allégeance partisane doit être regardée comme la manifestation observable d'un système de valeurs et d'attitudes fortement structurant du comportement participatif.

Les dimensions du vote protestataire

La mise en exergue des effets propres aux allégeances partisans ne suffit évidemment pas à rendre compte de l'ensemble des choix politiques, et paraît difficilement mobilisable en tout cas lorsqu'il s'agit d'expliquer les mouvements de voix et les modifications du rapports de force entre les principaux acteurs de la vie politique. En Grande-Bretagne et en France, les évolutions électorales récentes ont conduit à poser la question de l'existence d'un vote protestataire. Dans le contexte britannique, nous allons le voir, la notion de *protest voting* s'intègre de façon claire au modèle global d'explication des comportements en termes de relative stabilité des identités partisans et des choix politiques qui y sont liés. Pour ce qui concerne la situation dans l'hexagone, en revanche, le recours au concept de vote de protestation apparaît très largement corrélatif d'une appréhension globale de

millions en Grande-Bretagne ; sans doute faudrait-il aussi faire état des attitudes globalement négatives des Français à l'encontre de leurs formations partisans. En 1988, 25 % déclaraient qu'il ne serait pas grave de supprimer les partis politiques ; 23 % seulement estimaient que leurs intérêts étaient bien représentés par un parti et 7 % uniquement disaient avoir une très grande confiance dans les organisations partisans.

la crise du système politique national et de l'éclatement des anciennes loyautés.

La manipulation du concept de vote protestataire nécessite probablement de tracer brièvement quelques grandes lignes de définition propres à rendre cette notion opérationnelle pour l'étude des comportements électoraux. Plusieurs dimensions semblent pouvoir être retenues pour tenter de mieux spécifier cette idée d'un acte de contestation rendu visible à travers les choix politiques.

1. Parler de vote protestataire implique en premier lieu d'appliquer cette notion à l'expression d'un vote contre les partis dominants et non pas en faveur de telle ou telle formation située à la périphérie du système partisan. Il s'agit ainsi de façon prédominante de réserver le label "protestataire" à des choix expressifs, distinctifs d'une opposition aux partis de gouvernement. Le cas français illustre cette dynamique propre : lors de l'élection présidentielle de 1988, 32 % des votants interrogés à l'issue du premier tour déclaraient avoir voté d'abord "contre les autres candidats" en lice. On notera que cette proportion a chuté à 11 % seulement à l'occasion de la consultation électorale de 1995. En relation avec ce premier aspect, la nature protestataire d'un vote tient aussi au fait que l'on ne souhaite pas véritablement voir son candidat élu ou son parti accéder au pouvoir. Ce dernier point correspond assez précisément à l'essence du comportement protestataire tel qu'il peut être observé en Grande-Bretagne. Le *protest voting* y est d'abord décrit comme un acte symbolique, signe extérieur d'une volonté de faire passer un message d'insatisfaction. Essentiellement expressif, il se différencie très clairement d'un comportement plus instrumental visant à contribuer à l'accession au pouvoir d'une force politique particulière.

2. Le choix d'un candidat ou d'un parti tiers comme signe contestataire s'accompagne nécessairement d'un faible degré d'allégeance partisane et d'un certain décalage avec les principales options idéologiques du mouvement sur lequel l'électeur décide de faire porter la manifestation de son désarroi, de sa colère ou de sa volonté de sanctionner telle formation majeure. Cet écart a été très clairement démontré dans les années 1970 en Grande-Bretagne, lorsque les Libéraux ont été en mesure d'attirer à eux une part de l'électorat désireuse d'extérioriser son mécontentement. Les enquêtes de l'époque soulignaient notamment l'absence de concordance idéologique entre les attitudes des électeurs libéraux et la plupart des réponses politiques proposées par le programme du parti.

3. En termes de volatilité électorale, le vote protestataire demeure essentiellement un comportement éphémère de la part d'électeurs mobiles, dont on peut légitimement penser qu'ils reviennent à leur famille politique d'origine après avoir exprimé leur mécontentement à l'égard des partis dominants. On peut ainsi attendre de la part de ces électeurs protestataires

un phénomène de réalignement, à l'occasion notamment d'une consultation nationale d'importance capitale telle que l'élection générale britannique ou l'élection présidentielle française. Pour ce que l'on connaît en particulier de la situation propre à l'électorat britannique, il semble que ce "retour au bercail" trouve en partie son explication dans la pérennité des identifications politiques. Malgré un mouvement de colère passager destiné, nous l'avons dit, à faire passer un message au gouvernement, la plupart des électeurs protestataires conservent probablement leur identité partisane antérieure qui les ramènent vers leur famille d'origine. En France, un tel phénomène a pu être mis en évidence à plusieurs reprises. Ainsi, entre les élections européennes de 1994 et le premier tour de l'élection présidentielle de 1995, Philippe de Villiers a-t-il perdu nombre de ses électeurs venus protester contre l'Europe de Maastricht, au profit des candidats "présidentiabiles" au sein de la droite modérée. De la même façon, une grande partie du support écologiste des régionales de 1992 paraît avoir rejoint le Parti socialiste au premier tour des législatives de 1993.

4. En ce sens, la nature de l'élection et du mode de scrutin joue probablement un rôle prédominant. Le choix de protester contre les partis de gouvernement s'exprime sans doute plus aisément lors d'élections intermédiaires ou d'élections de "second rang" telles que les élections européennes ou les élections locales partielles. Sur ce point, il est implicitement assumé que les électeurs dans leur ensemble sont capables de percevoir quels sont les rendez-vous politiques véritablement cruciaux et ceux pour lesquels le résultat semble avoir une importance toute relative. En France, par exemple, les consultations européennes ont souvent donné lieu à un vote sanction du parti au pouvoir, favorisé par l'existence d'un scrutin de liste à la proportionnelle. En 1984 et 1989, respectivement 53 et 40 % des personnes ayant voté disaient avoir voulu surtout signifier leur mécontentement à l'encontre du Parti socialiste alors en charge du gouvernement. La nature des élections locales pose peut-être plus de problèmes de classification, parce qu'elles se situent quelque part à mi-chemin entre les consultations de premier et de second ordre. L'examen, par exemple, des logiques propres à ce type d'élections en Grande-Bretagne démontre l'existence d'une véritable dimension locale d'appréhension des enjeux. Le succès notamment des Libéraux Démocrates à ce niveau est vraisemblablement une conséquence d'orientations politiques fondées en priorité sur des questions touchant à l'espace local, et non pas seulement une forme de vote sanction recentré géographiquement. La vraie protestation suppose à l'inverse une interférence d'échelles, les individus se prononçant au niveau local sur des enjeux de dimension nationale.

5. Dans nombre de cas, les symptômes protestataires se confondent avec un vote sur enjeux, en ce sens que le rejet des partis dominants se fonde sur un ou plusieurs problèmes spécifiques auxquels les électeurs

attachent une importance toute particulière. L'environnement ou l'immigration ont été ainsi placés au rang des principales préoccupations d'une fraction croissante de l'électorat depuis le milieu des années 1980. En France, l'importance de l'enjeu environnemental dans le vote écologiste est attestée par la plupart des enquêtes post-électorales. En 1992, lors des élections régionales, 71 % des électeurs écologistes plaçaient l'environnement au premier rang de leurs préoccupations. Ils étaient encore 74 % au moment des élections européennes de 1994 et 71 % au premier tour de la présidentielle de 1995. Une observation similaire pourrait être faite quant à la récurrence des thèmes de l'immigration et de l'insécurité parmi les motifs premiers du vote d'extrême-droite depuis le milieu des années 1980.

6. Dernier point enfin, sur lequel s'établit sans doute une différence fondamentale entre les situations britannique et française, le vote protestataire dépasse parfois la simple sanction d'un acteur partisan en particulier pour remettre en cause les modalités de fonctionnement du système politique lui-même. Cette dimension est très caractéristique des phénomènes identifiables en France. Les forces protestataires y sont le plus souvent portées par ceux des électeurs qui se sentent le plus en décalage par rapport au système traditionnel de partis. Ainsi, par exemple, à l'occasion de la dernière élection présidentielle, c'est parmi les supporters de Jean-Marie Le Pen, Arlette Laguiller, Robert Hue et Philippe de Villiers qu'ont été observés les plus forts taux de désaffection vis-à-vis de la bonne marche de la démocratie avec respectivement 69, 61, 62 et 51 % d'opinions négatives en la matière⁴. Une telle critique du système semble en revanche très largement étrangère à l'univers d'attitudes des électeurs britanniques qui se tournent vers un parti tiers dans le but de sanctionner électoralement l'un des deux grands partis, et plus particulièrement celui qui se trouve en charge

⁴ Nombre d'indices permettent d'attester du sentiment dominant d'insatisfaction, de méfiance et de rejet des élites partisans produit par la crise des modes traditionnels de représentation politique. Nous avons déjà souligné la tendance à l'augmentation des taux d'abstention depuis la fin des années 1980. Les alternances successives de 1981, 1986, 1988 et 1993 semblent avoir quelque peu brouillé les repères idéologiques classiques. En 1990, 56 % des Français estimaient par exemple qu'il n'y avait plus de différence entre la gauche et la droite. La proportion est de 61 % en 1995. A l'issue de la dernière élection présidentielle, 30 % des électeurs avouaient ne pas faire cas de la victoire de l'un ou l'autre des deux candidats du second tour. Plus globalement, la politique semble souffrir d'un déficit très net de confiance. Dans les années 1970, seules 20 % des personnes interrogées avouaient volontiers voir dans la politique une activité peu honorable. Le niveau d'opinions négatives est passé à 41 % en 1990 et 45 % en 1995. Le grief principal adressé à l'encontre des élites politiques reste celui d'une coupure nette entre le monde d'en-haut et celui d'en-bas : en 1990, 62 % des Français estiment que les hommes politiques ne se préoccupent pas vraiment de ce que pensent les gens comme eux. Dernier point, les révélations en cascade d'affaires politico-médiatique, qui n'ont paru épargner aucune des grandes formations de gouvernement, ont considérablement terni l'image publique des élites dirigeantes : en 1977, 38 % des individus questionnés pensaient que les hommes politiques étaient corrompus ; en 1990 et 1995, ils sont respectivement 55 % et 62 %.

des affaires du pays. Le succès des Libéraux au milieu des années 1970 a très largement contribué à isoler cette occurrence spécifique du vote protestataire en Grande-Bretagne et l'absence de véritable dimension de remise en cause du système. S'il nous est permis ici d'élargir succinctement la perspective, il est intéressant de noter que ce particularisme oppose assez clairement le cas britannique à celui d'autres pays européens tels l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche ou la Belgique, dans lesquels existe ou a existé une forme de contestation anti-système, portée notamment par les mouvements d'extrême-droite tels que l'Alliance nationale italienne, les *Republikaner* allemands, le Parti Libéral autrichien ou le *Vlaams Blok* flamand.

Les quelques dimensions ainsi suggérées ne sont sans doute pas exhaustives mais elles peuvent à notre sens aider à mieux dégager la nature protestataire des comportements politiques à la marge des grands partis de gouvernement. Pour illustrer notre propos, il semble intéressant de traiter en particulier un cas, celui de l'extrême-droite en France depuis le milieu des années 1980. Le recours à la grille conceptuelle élaborée plus haut permet de mettre en évidence certaines évolutions fondamentales qui invitent peut-être à remettre en question la spécification du vote FN comme expression d'une simple volonté électorale de protester.

Jusqu'au début des années 1990, le vote Le Pen répond aux critères majeurs de délimitation du vote protestataire. En 1988, il correspond encore très nettement à un vote d'opposition aux partis de la majorité. Les électeurs de l'ancien député poujadiste ne choisissent le FN ni pour son programme, ni véritablement pour le charisme de son leader, mais essentiellement pour manifester publiquement et symboliquement leur mécontentement. Les enquêtes post-électorales montrent par ailleurs que plus des trois quarts de ceux qui ont voté pour Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 1988 ne souhaitent pas vraiment voir le chef de l'extrême-droite élu et ne lui accordent pas en tout cas une stature présidentielle. L'hétérogénéité de l'électorat FN de 1988 témoigne de la faiblesse de l'allégeance partisane. Seul un petit noyau de fidèles se dit proche du parti de Jean-Marie Le Pen et disposé à voter pour lui à l'avenir. Le gros des troupes de l'extrême-droite est composé d'individus possédant un très faible niveau d'identification et peu enclins à accorder leurs suffrages au FN dans la perspective d'élections législatives. Ce décalage d'attitudes entre le groupe restreint des *real believers* et la masse des lepénistes d'un jour s'illustre dans la plus grande volatilité électorale de ces derniers : entre le premier tour de l'élection présidentielle de 1988 et celui des législatives qui suivent la même année la réélection de François Mitterrand, la plupart des électeurs fraîchement convertis au lepénisme reviennent à la droite modérée. Derniers éléments, le vote Le Pen de 1988 se révèle de façon évidente être une expression d'enjeux : l'importance accordée par les électeurs FN à l'immigration, l'insécurité et au chômage les isole clairement

de l'ensemble de l'électorat français. En second lieu, on découvre, au-delà de l'acte électoral lui-même, un système plus profond d'attitudes caractéristiques : critique du système, pessimisme, sentiment de précarité sociale et faible degré de confiance dans les élites traditionnelles.

Quelques changements de fond méritent d'être soulignés, qui suggèrent une évolution significative dans la nature intrinsèque du vote d'extrême-droite en France depuis le début des années 1990. Aux élections législatives de 1993, la part d'électeurs FN essentiellement désireux de protester contre les principaux partis de gouvernement chute à 35 %. Simultanément, la moitié de l'électorat du Front national se dit en totale adéquation avec les idées défendues par l'ancien député poujadiste et désigne le programme électoral du parti de Jean-Marie Le Pen comme principal motif de son choix. Et si la volonté de sanctionner le gouvernement socialiste de l'époque réunit encore 84 % des électeurs FN, il semble bien que l'on assiste à une première étape dans le processus de fidélisation croissante du peuple extrême-droite. En 1995, le vote Le Pen conserve certaines de ses caractéristiques protestataires : seuls 29 % des électeurs du premier tour approuvent l'action du gouvernement d'Edouard Balladur, plus de deux tiers d'entre eux ont une opinion négative sur le fonctionnement de la démocratie en France et 13 % à peine avouent être optimistes quant à leur avenir personnel. Les principaux enjeux mobilisateurs demeurent inchangés, mais le chômage occupe désormais la première place au rang des préoccupations de l'électorat frontiste (73 %) devant l'immigration (65 %) et l'insécurité (57 %).

Sur plusieurs autres de nos dimensions en revanche, la dynamique du vote FN semble s'être considérablement modifiée. En termes de volatilité électorale, d'abord, car c'est au sein de l'électorat Le Pen de 1995 que l'on peut observer le plus haut degré de fidélité. En 1995, l'ancien député poujadiste retrouve 75 % de ceux qui avaient déjà voté pour lui en 1988 et 80 % de ceux qui avaient choisi un candidat du Front national lors des législatives de 1993. Alors que l'élection présidentielle a été très largement marquée par l'hésitation politique, il semble que les supporters de l'extrême-droite ont très vite entériné leur choix : 64 % d'entre eux déclarent ainsi avoir pris leur décision plusieurs mois avant le jour du scrutin. Moins hésitants, ils sont aussi de plus en plus nombreux à faire état de la séduction qu'opère sur eux le programme idéologique du parti de Jean-Marie Le Pen. Plus de 60 % des électeurs frontistes de 1995 déclarent ainsi avoir voté en accord avec les propositions du candidat d'extrême-droite. Dernier point, il semble que le Front national a accru sa capacité à limiter les effets de retour vers la famille politique d'origine : au second tour de l'élection présidentielle, en dépit de l'importance des enjeux attendant à la désignation du futur Président, une part importante de l'électorat FN a suivi les consignes de vote de son leader et refusé de choisir entre Jacques Chirac et

Lionel Jospin. Cet ensemble d'éléments, on le voit, concourt assez nettement à relativiser l'équation vote Le Pen égal vote protestataire. Tout indique pour l'instant que les faits observés en 1993 et 1995 sont amenés à perdurer à l'avenir en l'absence de réponse adéquate de la part des forces politiques traditionnelles.

Tendances récentes de la volatilité électorale

L'ensemble des phénomènes évoqués, touchant aux identités partisans et à l'émergence d'un vote de protestation, conduit naturellement à formuler quelques remarques sur la nature des changements politiques intervenus en Grande-Bretagne comme en France au cours des dernières années. Dans chacun des ces deux pays, la volatilité électorale a connu des destinées différentes, dont la science politique tente de rendre compte à la lumière des transferts nets de voix, des dynamiques propres aux modifications des orientations politiques et des conséquences en termes de recomposition ou non des systèmes de partis. Une nouvelle fois, c'est probablement dans l'hexagone que l'exigence d'une réflexion sur l'inconsistance grandissante des comportements électoraux s'est imposée de la façon la plus impérieuse, tant les processus de mobilité inter-partis semblent s'être développés de façon étonnante lors des consultations récentes. A l'inverse, il ne semble pas possible d'établir de façon pertinente sur le long terme une tendance globale à l'accroissement de la volatilité de ce côté-ci de la Manche. Il apparaît même que l'instabilité des comportements a connu une décrue à partir du milieu des années 1980. Quelques grandes directions peuvent être dégagées, qui nous aident à mieux saisir la réalité des phénomènes de volatilité.

D'une façon générale, les flux électoraux inter-blocs demeurent l'exception dans l'ensemble des déplacements de voix constatables d'une élection à l'autre. En Grande-Bretagne comme en France, le passage direct de la gauche à la droite reste assez rare et les transferts s'opèrent globalement de façon plus complexe. Si l'on regarde par exemple le cas français, on ne peut que noter la forte stabilité des frontières qui séparent chacune des deux grandes familles politiques. Entre 1974 et 1978, on estime à 14 % la proportion d'électeurs qui se sont déplacés de la gauche vers la droite ou réciproquement. Des élections européennes de 1984 aux législatives de 1986, la volatilité inter-blocs s'est élevée à 13 % seulement de l'ensemble des votants. Entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988, seuls 7 % des électeurs ayant exprimé un choix ont basculé d'un camp à l'autre.

A titre d'illustration de ce phénomène global, le tableau ci-dessous présente la matrice des transferts de votes entre les élections législatives de 1986 et le premier tour de l'élection présidentielle de 1988⁵. A l'évidence, la circulation des voix apportées à tel ou tel candidat ou parti suit une logique assez bien définie et délimitée par la ligne de partage de la gauche et de la droite.

Vote aux élections législatives de 1986 et vote au premier tour de l'élection présidentielle de 1988 (France)

Vote 1986	Vote premier tour élection présidentielle 1988							
	Lajoin.	Juquin	Miterr.	Waech.	Barre	Chirac	Le Pen	Pas voté
PC	56.2	10.8	24.1	2.0	1.0		3.9	0.5
PS / MRG	3.1	6.5	75.8	4.4	2.3	1.3	3.8	0.3
Ecologiste		7.6	20.8	49.1	9.4	3.8	3.8	
UDF RPR	0.4	1.3	5.9	2.0	31.6	44.3	11.2	0.4
FN			4.3	0.9	3.4	4.3	84.6	0.9
Pas voté	3.7	5.0	37.6	6.9	11.7	12.2	8.7	8.5
Refus	2.4	2.4	25.0	4.0	13.4	14.5	8.1	0.5
Non inscrit	6.1	2.0	30.6	2.0	4.1	16.3	6.1	24.5

Source : enquête 1988 CEVIPOF / SOFRES (Note : sans réponses 1988 = 4.3 %).

Sur la période, la volatilité nette représente un peu moins d'un tiers des suffrages puisque 30 % des électeurs ont changé d'orientation politique - en termes de partis - d'une élection à l'autre. Parmi ceux qui ont conservé une même affiliation, le rapport s'équilibre relativement entre la gauche (37 % d'électeurs constants) et la droite (32 %). En 1988, 89 % des électeurs de gauche de 1986 choisissent un candidat appartenant à leur tendance politique ; résultat sensiblement identique à droite avec une proportion équivalente de 88 %. Entre les législatives et la présidentielle, ce sont donc 12 % seulement des électeurs qui ont varié d'un bloc à l'autre. La part restante de la mobilité a été limitée à une dynamique intra-camp. Comme on peut le voir très clairement dans le tableau ci-dessus, respectivement 93, 90 et 77 % des électeurs PC, PS et écologistes ont voté pour une personnalité de gauche en 1988 ; à droite, le niveau est de 87 % parmi les supporters de l'alliance RPR / UDF de 1986 ou ceux du FN.

Au début des années 1990, la volatilité électorale conserve des propriétés comparables. En 1993, à l'occasion du premier tour des élections

⁵ On notera ici une difficulté d'ordre méthodologique : en l'absence en effet d'enquêtes par panel, les estimations sont réalisées à partir du vote antérieur tel que se le remémorent les interviewés. On sait les limites de fiabilité et les effets de distorsion - conscients ou non - d'un tel indicateur fondé sur la seule mémoire politique des répondants.

législatives, il apparaît que les mouvements de voix restent pour l'essentiel circonscrits dans un espace bipolaire. Ainsi, sur 100 électeurs socialistes des élections régionales de 1992, plus des trois quarts gardent leur fidélité au PS, 7 choisissent de porter leurs suffrages sur un candidat présenté par le Parti communiste et 6 se tournent vers un des représentants de l'écologie. Seuls 10 % franchissent la ligne de démarcation pour soutenir un candidat de la droite modérée (9 %) ou du Front national (1 %). Une évolution est à noter cependant pour la période très récente. Au premier tour de l'élection présidentielle de 1995, ce sont 16 % des électeurs de gauche de 1993 qui se tournent vers un candidat du camp adverse. Plus encore, 28 % de ceux qui se situent à gauche sur l'échelle politique n'hésitent pas à donner leur voix à l'une des figures de droite en lice. Phénomène marquant, ce passage d'un côté à l'autre de l'axe des positions idéologiques admet pour partie des déplacements de forte amplitude. Au soir du 23 avril, Jean-Marie Le Pen recueille sur son nom les suffrages de 8 % des individus qui se définissent comme étant de gauche. Ce sont au total 12 % des anciens électeurs de François Mitterrand de 1988 qui glissent de façon radicale vers l'extrême-droite à l'occasion de la présidentielle de 1995. Il est encore trop tôt naturellement pour établir de façon certaine si cette tendance est appelée ou non à se poursuivre, voire à s'accroître dans les années à venir. Elle représente probablement la conséquence d'un réel déplacement du centre d'inertie vers la droite de l'échiquier politique et de la situation exceptionnellement hégémonique de l'union RPR / UDF. Car d'un point de vue plus global, la part des variations gauche / droite n'a représenté que 10 % du total des reports de votes entre le premier et le second tour lors de la dernière élection présidentielle.

L'examen des transferts de voix en Grande-Bretagne aboutit à des conclusions fort similaires. Les flux inter-blocs y sont généralement d'intensité limitée. Cette assertion se vérifie notamment grâce aux enquêtes par panels réalisées dans le cadre des BES. Le tableau ci-dessous permet d'évaluer l'ampleur des divers processus de circulation des électeurs entre l'élection générale de 1992 et les élections européennes de 1994. Le franchissement de la frontière gauche-droite touche une petite minorité des votants. Seuls 4 % des électeurs conservateurs de 1992 ont choisi de voter pour le Labour en 1994. Aucun des électeurs travaillistes en revanche ne s'est déplacé vers la droite. Les mouvements les plus importants se font en direction des Liberal Democrats et, mais cela tient naturellement à la spécificité des consultations européennes, vers l'abstention. Le fort taux d'abstention différentielle en 1994 ne constitue par à cet égard une véritable surprise.

Vote à l'élection générale de 1992 et vote aux élections européennes de 1994 (Grande-Bretagne)

Vote aux élections européennes de 1994

GE 1992	Cons.	Labour	Lib. Dem.	Autres	Pas voté	N
Cons.	34	4	8	4	50	855
Labour	0	57	3	3	37	705
Lib. Dem.	3	15	39	5	38	367
Autres	0	18	4	39	39	74
Ensemble	27	44	21	8	-	2011

Source : *British Election Surveys* 1992 et 1994.

La matrice des transferts de voix entre l'élection générale de 1992 et les consultations locales qui ont eu lieu en 1994 conduit à la même conclusion. Deux éléments émergent de la matrice proposée ci-après : le mouvement de la droite vers la gauche ne concerne que 7 % des électeurs du Conservatif ; le chemin en sens inverse reste totalement rejeté par les supporters du Labour en 1992. Ceci posé, il faut sans doute signaler que l'histoire électorale britannique a connu, à certains moments précis, des déplacements plus significatifs. Ceux-ci ont eu lieu, pour l'essentiel, sous le coup de facteurs politiques et conjoncturels forts. Ce fut le cas par exemple lors du célèbre *winter of discontent* à la fin des années 1970, au cours duquel la multiplication des grèves dans le secteur public précipita la chute du gouvernement travailliste de James Callaghan ; on put également observer des flux de plus grande amplitude à la suite de la formation du Social Democratic Party en 1981, par plusieurs représentants de l'aile droite du Labour, et du succès qu'il a rencontré lors des élections générales de 1983.

Vote à l'élection générale de 1992 et vote aux élections locales de 1994 (Grande-Bretagne)

Vote aux élections locales de 1994

GE 1992	Cons.	Labour	Lib. Dem.	Autres	Pas voté	N
Cons.	35	7	13	2	43	471
Labour	0	63	8	2	27	475
Lib. Dem.	3	13	52	5	28	196
Autres	0	14	5	41	40	54
Ensemble	21	46	26	7	-	1196

Source : *British Election Surveys* 1992 et 1994.

Dans chacun des deux pays, donc, la volatilité et l'instabilité des choix électoraux suivent des routes plus complexes. En France, la pérégrination électorale se fait essentiellement suivant une logique intra-

blocs ou emprunte le chemin de l'abstention, qui constitue probablement une étape intermédiaire qui permet à certains électeurs de s'affranchir de leur identité d'origine et de franchir ensuite plus aisément le cap du passage d'un camp à l'autre. On se trouverait ainsi face à ce que l'on pourrait nommer une volatilité en deux temps. Entre 1986 et 1988, par exemple, seuls 5 % des électeurs constants - ceux qui ont exprimé un choix à chacune de ces deux élections - ont modifié leur vote, contre 19 % des individus qui sont passés de l'abstention lors des législatives à un bulletin exprimé au premier tour de l'élection présidentielle de 1988.

D'autres modes de transferts existent entre les forces partisans, mais leur champ d'action demeure restreint, nous l'avons souligné, à l'espace des deux grandes familles politiques. Quelques exemples suffisent à illustrer cette dynamique interne aux sous-systèmes politiques. A droite, d'abord. En 1992, le RPR et l'UDF réunissent 73 % de l'ensemble des suffrages, contre 82 % lors des élections législatives de 1986. Entre 1988 et 1993, ce sont 8 % des électeurs de la droite modérée qui sont passés à l'extrême-droite tandis que 6 % des électeurs du FN sont retournés vers l'un des deux grands partis de gouvernement. Même type de phénomène à gauche de l'échiquier politique. Lors des élections régionales de 1992, les écologistes profitent d'un apport substantiel pris sur l'électorat PS. En 1993, pour les législatives, 22 % des électeurs de Génération Ecologie et 17 % des Verts choisissent un candidat socialiste. En 1995, 75 % des écologistes du premier tour reportent leur voix sur la candidature de Lionel Jospin.

A cela, il faut ajouter aussi les effets induits par l'arrivée sur le marché électoral de jeunes générations d'électeurs dont les choix induisent pour une part non négligeable la balance du rapport des forces en présence. En 1981, la plupart d'entre eux avaient soutenu la candidature de François Mitterrand ; en 1995, il apparaît que la frange la plus jeune de l'électorat a contribué à la victoire de Jacques Chirac au second tour. Ces cohortes de nouveaux électeurs se distinguent par leur plus faible degré d'identification partisane et leur plus grande indépendance vis-à-vis des partis. Les résultats de l'Eurobaromètre n°42 de 1994 montrent clairement un accroissement du niveau d'allégeance avec l'âge, de 12 % chez les moins de 25 ans à 18 % chez les 25-34 ans et 28 % chez les plus âgés.

Les mécanismes sont assez similaires sur le terrain britannique. La volatilité y prend appui sur l'abstention et sur l'existence d'une voie médiane au travers de l'existence des Liberal Democrats. Il a pu être ainsi établi comme une "loi" du système politique britannique que, d'une élection à l'autre, le transfert inter-blocs a toujours été beaucoup plus rare que le passage de l'un des deux grands partis vers la mouvance libérale démocrate. Cette régularité s'est toujours vérifiée, et ce depuis les premières enquêtes conduites dans le cadre des *British Election Surveys*. Parmi les électeurs qui ont quitté le camp conservateur entre 1987 et 1992, plus de la moitié d'entre

eux ont rejoint les Libéraux Démocrates. De la même façon, le Labour Party a perdu deux fois plus d'électeurs au profit des *Lib. Dem.* qu'au bénéfice du Conservative Party. Entre 1979 et 1992, seuls 3.5 % de l'ensemble de l'électorat sont passés du camp conservateur à celui des travaillistes, tandis que 3.2 % des électeurs ont parcouru la route inverse.

Le recours aux panels électoraux permet d'apprécier la durabilité d'un transfert de voix du Parti conservateur vers les Liberal Democrats ou l'abstention. Quelle est en effet la proportion d'électeurs protestataires appelés à terme à revenir vers leur famille politique d'origine et celle d'individus qui quitteraient plus définitivement leurs attaches antérieures ? L'examen des données disponibles permet d'établir deux profils différents, selon la propension à convertir à terme son identification partisane ou la pérennité, au contraire, de loyautés préexistantes, que l'on trahit de façon ponctuelle pour exprimer un vote de mécontentement (Cf tableau ci-dessous).

Evolutions des identifications partisanes en fonction du vote : élection générale de 1992 et élections européennes de 1994 (Grande-Bretagne)

	Vote 1992	ID Partisane constante	Change vers aucune ID partisane	Change ID partisane nouveau parti	N
Vote constant 1992 et 1994	Con	92	3	2	288
	Lab	89	1	6	394
	LD	63	7	18	141
Abstention en 1994	Con	61	12	17	421
	Lab	73	5	13	262
	LD	50	13	22	137
Change vote en 1994	Con	46	14	31	132
	Lab	40	3	41	43
	LD	47	9	31	84

Source : *British Election Surveys* 1992 et 1994.

On remarquera d'abord que les électeurs Libéraux Démocrates font globalement preuve d'un moindre degré d'identification politique. Cela tient certainement à l'histoire même d'un parti relativement jeune sur la scène électorale britannique. Les résultats indiquent quelques processus à l'oeuvre entre 1992 et 1994. Ainsi, lors des élections européennes, 12 % des électeurs conservateurs qui choisissent de ne pas voter perdent simultanément leur identification partisane, devenant par là même potentiellement plus perméables à la défection. 17 % quant à eux déclarent en 1994 une nouvelle affiliation politique. Du côté de ceux qui se tournent vers les *Lib. Dem.*, 47 % conservent néanmoins une identification avec le Parti conservateur. C'est parmi eux que se trouve sans doute le principal contingent d'électeurs protestataires "temporaires" appelés à regagner leurs

pénates après expression de leur insatisfaction. 9 % de ces électeurs mobiles disent n'avoir plus d'allégeance partisane particulière tandis que 31 % avouent avoir modifié leur sentiment et s'être tournés vers un autre parti politique. Ces derniers semblent ainsi subir un réel processus de conversion idéologique, qui réduit de façon sensible la probabilité de les voir dans un proche avenir retourner à leur famille politique d'origine.

Conclusion

L'ensemble de ces considérations relatives aux évolutions récentes des comportements électoraux montre qu'en dépit de changements significatifs, les processus de volatilité électorale ou de vote de désaffection s'intègrent à des logiques politiques stables, qui tempèrent, pour le cas français au moins, l'idée d'un désordre électoral désormais insaisissable. Certaines régularités existent encore qui montrent la force des identifications partisans en Grande-Bretagne et du clivage idéologique opposant la gauche et la droite dans l'hexagone. S'il est indéniable que l'instabilité des comportements de vote est aujourd'hui une donnée fondamentale à prendre en compte dans l'analyse des élections, il n'en reste pas moins que cette mobilité de l'électorat demeure assez clairement régulée par un ensemble de repères essentiels.

Plus largement, les thèmes qui ont été discutés ici méritent peut-être une approche différente et probablement plus positive. Il s'agirait au fond de ne pas considérer la volatilité électorale ou le vote de protestation comme des comportements "anormaux" ou "déviant", mais bien comme un ensemble de réponses aux changements produits par les dynamiques internes des systèmes politiques dans chacun des pays. Les évolutions que l'on a décrites ne tiennent pas seulement à l'érosion de certains facteurs structurants de l'acte électoral. Elles sont une conséquence directe d'enjeux politiques et institutionnels marqués par la nouveauté. En ce sens, l'agenda politique, l'offre idéologique ou la configuration des candidatures d'une élection à l'autre sont incontestablement au rang de facteurs politiques majeurs, aptes à éclairer la nature et l'ampleur des mouvements de voix entre chaque consultation. On pourrait ajouter ici les effets propres aux modes de scrutin, dont on sait, en France notamment, à quel point ils pèsent sur la décision politique. Sans doute faudrait-il toujours prendre en considération les systèmes d'alliances entre les partis et la constitution de blocs au sein de la compétition électorale. Autant d'aspects qui surgissent inévitablement lorsque l'on s'attache à décrire et expliquer les logiques du vote.

Gilles IVALDI